

Département
D'EURE ET LOIR

ARRONDISSEMENT
DREUX

Caisse des Ecoles
VERNOUILLET

Vernouillet 28

BUDGET : Principal

**OBJET :
BUDGET CDE
TITRES IRRECOURVABLES**

**Date de la
convocation
du Conseil
d'Administration**

20 septembre 2022

Service financier
JMB-DD-MA-AM -2022.110

Acte certifié exécutoire après
transmission aux services préfectoraux
Publication ou affichage le
notification le

18/10/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA CAISSE DES ECOLES**



L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le VINGT-SEPT SEPTEMBRE à 18H00, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Damien STEPHO, Président de la Caisse des Ecoles. Faute de Quorum, la réunion a dû être reportée.

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le QUATRE OCTOBRE à 17H00, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Damien STEPHO, Président de la Caisse des Ecoles.

Nombre de membres : 7
En exercice : 7
Présents : 2

Etaient présents :
M. STEPHO, MME EMOND,
Excusés : MME LEDOUX, M. CASSONET, M. LAMRINI, MME BENABI, MME MONTIGNY
Assistaient également : M. BOUCHET, MME CORDIER, MME GENY, MME HARREAU

Mme BENABI a été élue secrétaire.

Le service de gestion comptable de Dreux a transmis des états des sommes qu'il ne leur est pas possible de recouvrer sur le budget de la caisse des écoles (documents annexés) ;

Liste n° 4943110212 montant : 906.15€
Liste n° 4943510112 montant : 313.71€

Monsieur le Président demande à ses collègues d'accepter le traitement comptable des irrécouvrables tel que sollicité par le service de gestion comptable de Dreux

C'est pourquoi, le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré,

Sur avis favorable de la Commission des Finances du 13 septembre 2022 ;

DECIDE, à l'unanimité, l'allocation en non-valeur des produits communaux visés ci-dessus.

ACCEPTE, à l'unanimité

ET ONT SIGNE les membres présents ;
Pour copie certifié conforme

La secrétaire de séance



Le Président
De la Caisse des Ecoles,
Eure-et-Loire
Damien STEPHO



Accusé de réception en préfecture
028-262800956-20221004-2022-110-DE
Date de réception préfecture : 18/10/2022